

Lettre sur le commerce international

Dans cette sixième édition de la Lettre sur le commerce international, Alexandre L. Maltais s'interroge sur la sous-représentation des femmes dans le commerce international.

SOMMAIRE

Introduction

1. Quasi absentes des lieux de décisions et d'influence sur les politiques commerciales
2. Les difficultés de l'entrepreneuriat d'exportation féminin
3. Pour des politiques commerciales inclusives favorisant la participation des femmes au commerce international

Conclusion

Les oubliées du commerce international

« Le libre-échange a besoin de femmes libres. »
Michelle Bachelet, ex-directrice d'ONU Femmes

Apriori, le commerce international est un phénomène économique neutre d'un point de vue du genre. L'analyse des composantes du commerce transfrontalier porte sur les biens ou les services, les acheteurs ou les vendeurs, les importateurs ou les exportateurs, et ne s'intéresse pas au sexe des parties prenantes. Pourtant, le commerce demeure aujourd'hui dominé par le genre masculin à tous les niveaux : commerçants, décideurs de politiques publiques, analystes économiques et commerciaux, agents des services frontaliers, etc.

De manière générale, les femmes entretiennent un certain scepticisme envers les avantages de l'ouverture des frontières au commerce international. Des études d'opinion conduites dans plusieurs pays montrent une tendance pour le protectionnisme plus affirmée chez les femmes que les hommes.¹ Au Canada et au Québec, l'appui des femmes aux initiatives libre-échangistes s'est montré légèrement plus faible que les hommes. Un récent sondage indiquait que le soutien des femmes canadiennes au projet de l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne, bien qu'elles soient majoritairement pour, était 7 % inférieur aux hommes.²

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence d'appréciation significative entre les sexes. Certains observateurs et militantes féministes avancent que les femmes ont été les premières victimes de l'expansion du libre-échange. La mondialisation, avec l'intensification des échanges commerciaux favorisant l'arrivée de produits étrangers sur les marchés des pays développés, a contribué à la destruction d'emplois peu qualifiés traditionnellement occupés par les femmes. À l'inverse, les individus les plus mobiles internationalement grâce à une éducation universitaire reconnue, une connaissance des langues étrangères et un statut social favorable – souvent des hommes – ont pu maximiser les avantages de l'ouverture des marchés internationaux. Ce partage inéquitable des effets du libre-échange aurait contribué à marginaliser les femmes. À cet égard, un rapport de l'Institut d'études internationales de Montréal montre du doigt la multinationale Wal-Mart pour illustrer comment la libéralisation du commerce favorise la segmentation du marché du travail et la montée parallèle du travail précaire et atypique en renforçant les dynamiques de la division du travail entre les sexes au détriment des femmes.³

Les femmes participent-elles pleinement aux processus d'intégration économique? Profitent-elles des occasions offertes par les marchés internationaux? Cette Lettre sur le commerce international explique que les femmes demeurent sous-représentées à la fois dans les sphères de décision de haut niveau reliées aux politiques commerciales et dans le milieu des affaires comme actrices du commerce transfrontalier.

1. O'ROURKE, Kevin H. et Richard SINNOTT, *The Determinants of Individual Trade Policy Preferences: International Survey Evidence*, Juin 2001, disponible en ligne : [http://www.tcd.ie/Economics/TEP/2001_papers/TEPNo10KO21.pdf] p. 19. Voir aussi : MANSFIELD, Edward D. et Diana C. MUTZ, « Support for Free Trade: Self-Interest, Sociotropic Politics, and Out-Group Anxiety » *International Organization*, 2009, p. 425-457.

2. IPSOS, *Overall, Eight in Ten (81%) Support a Free Trade Agreement Between Canada and the European Union*, Toronto, 16 septembre 2012. Disponible en ligne : [<http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=5772>]

3. MAYER, Stéphanie, *Les effets de la libéralisation des marchés sur les conditions de travail et de vie des femmes. Le cas Wal-Mart*, Montréal, Éditions de l'IEIM, 2013.

Cette double sous-représentation entraîne des conséquences importantes en ce qui a trait à la participation économique des femmes. D'une part, cela se traduit par des difficultés plus grandes pour les femmes d'affaires exportatrices et importatrices de faire valoir leurs besoins particuliers. D'autre part, cela dresse des obstacles supplémentaires à l'autonomisation économique des femmes dans la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques de promotion du commerce international. Plusieurs pistes de solution sont possibles pour répondre à ces défis. Plusieurs passent par l'intégration des questions de genre dans les politiques commerciales et par la création de programmes d'appui aux filières d'exportation à forte représentation féminine.

Les enjeux liés au commerce international peuvent être considérés du point de vue de deux types d'acteurs distincts. On trouve d'un côté, les vues et les intérêts de l'entrepreneur, de l'exportateur ou de l'importateur, qui sont l'acteur principal des opérations transfrontalières, celui qui fait le commerce international en échangeant des biens ou des services avec ses partenaires à l'étranger. De l'autre, se trouvent ceux de l'État ou de l'institution supra étatique, portés par des décideurs politiques qui œuvrent à réguler les flux commerciaux et qui façonnent les politiques commerciales avec des buts précis, notamment l'augmentation des échanges commerciaux ou la protection de certains secteurs d'activités fragiles à la compétition étrangère. Malheureusement, les femmes sont dans une situation de sous-représentation dans les deux cas de figure.

1. Quasi absentes des lieux de décisions et d'influence sur les politiques commerciales

D'abord, la présence des femmes dans les fonctions de haut niveau liées à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et réformes commerciales demeure faible. Le Québec et le Canada ne font pas exception. À titre illustratif, constatons que depuis l'obtention en 1918 du droit de suffrage par les femmes aux élections fédérales canadiennes, plus d'une quarantaine de ministres ont dirigé l'action économique extérieure du Canada. Tous sont des hommes, à l'exception de Patricia Carney, première et unique femme ayant assumé la fonction de ministre du Commerce international du Canada, il y a plus de 27 ans.⁴

4. Il est à noter que Mme Helena Guergis a assumé les responsabilités de Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et Commerce international entre 2007 et 2008. Pour connaître les femmes ministres dans l'histoire moderne

Au Québec, la situation n'est guère plus enviable. Bien que plus de femmes aient dirigé d'importants ministères à vocation économique, il faut remonter à 2002 pour retrouver une femme responsable du commerce international. Il s'agissait de Pauline Marois.⁵ De manière générale, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes au sein des conseils de direction, au Québec comme au Canada, mais ces statistiques démontrent qu'elles sont encore moins désignées pour diriger la politique commerciale des gouvernements.

Sur le plan international, la même tendance est observable. En matière commerciale, la plupart des hauts responsables représentant les États responsables de la négociation des traités, de la régulation du commerce mondial et de la formulation des politiques commerciales internationales sont des hommes. À Genève en 2014, à peine 21 % des ambassadeurs et hauts représentants aux Nations Unies et ses agences spécialisées⁶ et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) étaient des femmes.⁷ Il est aussi étonnant de constater que depuis leur création, l'OMC, la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n'ont jamais connu de femmes à leur tête. Heureusement, certaines femmes réussissent à surmonter les obstacles et à se hisser à la tête d'organisations internationales importantes pour la promotion du commerce mondial, notamment la Française Christine Lagarde, numéro un du Fonds monétaire international (FMI) ou l'Espagnole Arancha González à la tête du Centre du commerce international (ITC). Ces exemples sont des signes de progrès laissant voir que les obstacles ne sont pas insurmontables. Mais ils sont encore trop peu nombreux pour conclure que le plafond de verre a éclaté.

2. Les difficultés de l'entrepreneuriat d'exportation féminin

En plus d'être en faible nombre au sommet des instances de formulation des politiques commerciales nationales et internationa-

du Canada, veuillez consulter : PARLEMENT DU CANADA, *Femmes membres du Conseil des ministres*.

Disponible en ligne : [<http://www.parl.gc.ca/Parlinfo/compilations/FederalGovernment/WomenMinistry.aspx>]

(Page consultée le 2 mars 2015).

5. La première et seule autre femme ministre responsable du commerce international est Rita Dionne-Marsolais, sous le gouvernement de Lucien Bouchard entre 1996 et 1997.

6. Notamment spécialisées dans les domaines économiques et commerciaux.

7. OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE, *Mission permanente auprès des Nations Unies à Genève*, Livre bleu No 112, 2014, 357 pages.

les, les femmes sont toujours minoritaires dans le monde des affaires. En 2011 au Canada et au Québec, c'est moins d'une PME sur six dont les intérêts étaient majoritairement détenus par une femme.⁸ Bien qu'au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleuses autonomes a connu une augmentation de 13 %, comparativement à 10 % pour les travailleurs autonomes,⁹ le rattrapage ne s'effectue que très lentement.

Bien entendu, se lancer en affaires n'est jamais chose facile. Les femmes entrepreneures font face aux mêmes défis que les hommes dans le milieu des affaires, mais à ces difficultés s'ajoutent des problématiques qui leur sont propres. En effet, elles doivent affronter des contraintes particulières réduisant leur capacité à bénéficier pleinement des occasions d'affaires et d'émancipation économique. Selon l'OCDE, les femmes ont un accès et un contrôle limités sur les ressources et les marchés, elles font face à des discriminations culturelles et parfois légales et doivent assumer en plus la plus grande part des tâches ménagères.¹⁰

Le poids de ces facteurs varie grandement selon les sociétés et les milieux culturels dans lesquels les femmes d'affaires évoluent. Au Canada, une étude conduite auprès des femmes d'affaires révèle que la majorité des exportatrices croient que le sexe de l'entrepreneur joue un rôle dans les opérations et dans le processus d'internationalisation de l'entreprise.¹¹ Les obstacles liés au genre sont nombreux : les femmes doivent affronter le chauvinisme et le sexism, elles ont plus de difficultés à se faire prendre au sérieux et elles doivent souvent subir le rejet de la part d'hommes qui refusent de conclure un partenariat d'affaires avec une femme, etc.¹². Malgré ces obstacles, l'engagement des femmes d'affaires dans les opérations commerciales internationales connaît néanmoins une croissance qui mériterait surtout d'être encouragée.

8. CONDITION FÉMININE CANADA, *La ministre Leitch annonce le Conseil consultatif sur les entrepreneures et les dirigeantes d'entreprises*, Communiqué de presse, 30 septembre 2014. Disponible en ligne sur le site sur la Toile du Réseau des femmes d'affaires du Québec : [<http://www.rafq.ca/#>]

9. WARD, Susan, « Statistics on Canadian Women in Business », *About Money*. Disponible en ligne : [<http://sbinfo.canada.about.com/od/canadianstats/a/bizwomen-stats.htm>]

10. OCDE, *Gender Matters when We Talk about Trade*, Governance and Democracy Division, 2008, p. 1.

11. ORSER, Barbara, Allan RIDING et Joanna Townsend, « Exporting as a Means of Growth for Women-Owned Canadian SMEs », *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, Janvier 2004, p. 16

12. *Ibid.*

En effet, un meilleur soutien pourrait assurer une plus grande participation au commerce international des entreprises appartenant à des femmes. Ces entreprises pourraient bénéficier d'une plus grande croissance, d'augmenter leurs revenus, leur profitabilité et, du coup, améliorer les conditions de pérennisation de leur entreprise. Pour ces raisons, il est essentiel que la puissance publique intervienne afin d'atténuer ou de neutraliser les inégalités entre les sexes dans les affaires et le commerce international. De nombreuses études ont déjà fait la démonstration qu'une plus grande égalité des sexes contribue à la croissance de l'économie, et une meilleure productivité et compétitivité internationale sur les marchés.¹³

3. Pour des politiques commerciales inclusives favorisant la participation des femmes au commerce international

Les gouvernements mettent déjà en place des politiques publiques visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Il peut s'agir d'actions spécifiques visant à corriger une égalité ou une discrimination dans un contexte ou un milieu précis, notamment l'accès aux études universitaires dans des domaines à prédominance masculine ou alors s'attaquer aux inégalités de traitement salarial. Au Canada, les inégalités salariales demeurent importantes : un fossé de 18,8 % entre le salaire médian féminin et masculin, selon l'OCDE.¹⁴ Cette statistique place le Canada à la quatrième pire place des pays membres de l'OCDE. Les politiques publiques peuvent aussi comprendre des actions de sensibilisation du public pour faire évoluer les mentalités, pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes dont les femmes sont victimes.

Ces politiques devraient être couplées avec des efforts pour intégrer la question du genre dans la formulation et la mise en œuvre des politiques commerciales sur les plans national et international. Ces efforts peuvent inclure la conduite d'études d'impact sur la condition des femmes des nouvelles politiques nationales liées au commerce ou encore sur la promotion de moyens d'assurer une plus grande égalité et sur l'introduction d'initiatives soucieuses

13. BACHELET, Michelle, « Free trade needs free women » *International Trade Forum Magazine: the Quarterly Magazine of the International Trade Centre*, no. 2, 2012

14. OCDE, « Salaires : Écart salarial hommes-femmes », Organisation de coopération et de développement économiques, *Données*, 2012. Disponible en ligne : [<http://data.oecd.org/fr/earnwage/ecart-salarial-hommes-femmes.htm>].

de l'égalité des sexes dans les négociations commerciales bilatérales et plurilatérales en assurant leur mise en œuvre.¹⁵ Cette approche transversale a été incluse dans le Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, mais il n'est pas fait spécifiquement mention des politiques de soutien à l'exportation.¹⁶ L'intégration de la question du genre dans les politiques commerciales peut également être facilitée par la participation de représentants de la société civile — surtout des groupes sociaux et associations de femmes, organisations féministes, institutions spécialisées dans le soutien aux femmes d'affaires — aux divers processus de consultation sur la formulation de nouvelles politiques commerciales.

De plus, les différents ordres de gouvernement peuvent également choisir de mettre sur pied des programmes d'appuis à certains secteurs à fort potentiel de création et de pérennisation d'emplois pour les femmes. Ces secteurs d'activités à prédominance féminine, notamment le secteur des services en général, peuvent faire l'objet de mesures de soutien à l'internationalisation et à l'exportation, à la condition, évidemment, qu'ils offrent des emplois de qualité qui pourraient contribuer à la réduction des disparités de revenus entre les sexes.

Le « Plan Nord » récemment réactualisé et qui vise à favoriser le développement du secteur minier québécois pour accroître la production à des fins d'exportation, a souvent été cité comme un exemple à éviter. Il a été largement critiqué par les organismes féministes qui reprochent au gouvernement libéral de n'avoir consulté aucun groupe de femmes « dans le cadre des pourparlers ayant mené à la création du Plan Nord » et refusé de s'appuyer sur « l'expertise des groupes de femmes » pour l'élaboration et le suivi, en plus d'avoir lancé le projet sans conduire d'évaluation d'impact selon les sexes.¹⁷ Plusieurs ont déploré le fait que le Plan Nord créera l'essentiel des emplois prévus dans des secteurs à très forte concentration masculine – plus de 90 % pour la construction et les mines – tout en ayant d'importantes conséquences sociales pour les populations fémi-

15. BACHELET, Michelle, *Op. cit.*

16. SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait : Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015*, Gouvernement du Québec, 2001, p. 17.

17. DANSEREAU, Suzanne, « Les oubliées du Plan Nord », *La Gazette des femmes*, 10 avril 2012. Disponible en ligne : [[http://www.gazettedesfemmes.ca/5944/les-oubliées-du-plan-nord/](http://www.gazettedesfemmes.ca/5944/les-oubliees-du-plan-nord/)]

nines locales : recrudescence du harcèlement sexuel, hausse de la prostitution, de la toxicomanie et augmentation des insécurités.¹⁸

Conclusion

En définitive, la relation qu'entretiennent les femmes avec le commerce international est une relation difficile. Leur apport est sous-estimé et négligé et, surtout, leur potentiel n'est pas mis en valeur. Les femmes exportatrices subissent en matière de commerce comme en bien d'autres domaines des iniquités qui doivent être corrigées, au bénéfice de tous.

Il faut rompre la logique de la sous-représentation : trop peu de femmes d'affaires participent à l'élaboration des politiques commerciales de haut niveau et cela limite l'efficacité des politiques publiques pour répondre aux besoins et difficultés particulières des femmes exportatrices. Et cela ralentit le processus de féminisation du monde des affaires. La faible proportion des femmes d'affaires dans l'import/export explique-t-elle que peu de femmes se hissent au sommet des sphères décisionnelles nationales et internationales? Si tel est le cas, une réponse forte de l'État est nécessaire.

L'intégration de la question du genre dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de promotion du commerce permettraient-elles de prévenir ou limiter les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures? En tout état de cause, elle pourrait contribuer, dans le cadre d'un ensemble de mesures coordonnées, à combattre les inégalités dont les femmes d'affaires sont victimes, encore en 2015.

18. *Ibid.*



L'IRÉC publie chaque mois sa Lettre sur le commerce international. La veille stratégique est essentielle pour toute nation exportatrice.
Numéro 7/Mars 2015

Institut de recherche en économie contemporaine
1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4

Tél. (514) 380-8916/Télécopieur : (514) 380-8918
secretariat@irec.net / www.irec.net

Directeur général de l'IRÉC : Robert Laplante
Directeur de l'information : André Laplante
(514) 380-8916 poste 21/andrelaplante@irec.net
Rédacteur : Alexandre L. Maltais
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec